

✓
PARTI OUVRIER BELGE

57° CONGRÈS

29 - 30 - 31 OCTOBRE 1938

B I B L I O T H È Q U E	Reçu le <i>28.9.1937</i>	B R U X E L L E S
	N° Ind. <i>400.460</i>	
	N° Cat. /cat.	
	Compt.	

LA POLITIQUE INTÉRIEURE

RAPPORTEUR :

Henri DE MAN

ÉDITION DU SECRÉTARIAT DU PARTI OUVRIER BELGE
RUE JOSEPH STEVENS, 17, BRUXELLES

MAD/175.29

RAPPORT

SUR LA

POLITIQUE INTÉRIEURE

Pour juger de la situation politique intérieure, le Congrès aura deux éléments d'appréciation qui nous font défaut au moment de la rédaction de ce rapport.

Le premier, c'est le résultat des élections communales.

Le second, c'est l'ensemble des propositions financières et fiscales que le Gouvernement a promis de joindre au budget de 1939, actuellement encore en voie d'élaboration.

En attendant, mon rapport, destiné à documenter les discussions dans les Fédérations, ne pourra donc porter que sur les éléments connus jusqu'au 1^{er} septembre 1938, et en particulier, sur les circonstances qui ont entouré la constitution du gouvernement actuel.

La « méthode Spaak »

Je ne pense pas que le Congrès s'attardera longuement à discuter la méthode employée par P.-H. Spaak à cette occasion.

Il est vrai qu'en constituant son gouvernement en 24 heures, sans discuter avec les groupes et les partis, Spaak avait causé chez la plupart de nos militants une certaine surprise, et même chez quelques-uns un mécontentement non déguisé.

Pendant, il reste fort peu de chose de tout cela après la séance du Conseil Général du 17 mai 1938.

Cette séance, on s'en souviendra, vota un ordre du jour de confiance par 95 voix contre 4 et 4 abstentions. Auparavant, certains membres de la minorité eux-mêmes avaient déclaré que, vu les circonstances du moment, ils ne reprochaient pas à Spaak d'avoir mis le Parti devant un fait accompli.

Cela n'empêche que certains d'entre eux, pour marquer combien la procédure suivie leur paraissait insolite, ont exprimé le désir de voir les assises du Parti discuter ultérieurement le problème organique des relations entre le Parti et ses mandataires au gouvernement, voire même, d'une façon plus générale, le rôle des partis dans la formation et le fonctionnement des gouvernements.

Il s'agit là, évidemment, d'un problème que le Congrès ne pourra pas trancher, puisque son ordre du jour porte sur les questions d'actualité que soulève la politique intérieure, et non point sur des problèmes organiques ou statutaires.

Il convient cependant de présenter ici quelques observations quant à la signification exacte du vote du Conseil Général.

Il ne faut pas se méprendre sur la portée de la procédure inaugurée par P.-H. Spaak. Elle ne signifie pas qu'il considérait comme négligeable l'opinion des partis. Pareille attitude eût d'ailleurs été absurde de la part d'un gouvernement tripartite qui, sans l'appui des partis, n'aurait pas même trouvé au Parlement la majorité de départ qu'il souhaitait.

Au contraire, à ce point de vue, il n'y a aucune différence entre la formule Spaak et les formules Van Zeeland ou Janson. Dans tous ces cas, il s'agit d'un gouvernement dont la constitution ne fut rendue possible que par l'assentiment de trois partis, et qui — la chute du Gouvernement Janson l'a montré — cessait d'être viable dès la fin de cet accord tripartite.

La différence entre la « méthode Spaak » et celle de ses prédécesseurs porte donc uniquement sur le stade initial de la vie gouvernementale, à savoir la formation proprement dite du cabinet.

Alors que précédemment, les formateurs avaient commencé par convoquer les délégués des partis, Spaak constitua son gouvernement sans les consulter, ni sur des questions de programme, ni sur des questions de portefeuille; il proposa lui-même son programme à ceux dont il voulait faire ses collaborateurs, tout en leur laissant le soin de

s'assurer, chacun de son côté, de l'appui de son parti et de son groupe parlementaire.

C'est en tous cas ainsi que l'on a procédé du côté des ministres socialistes en mai dernier. Les trois camarades à qui Spaak avait offert des portefeuilles ont demandé au Bureau d'abord, et au Conseil Général ensuite, si le parti voulait leur accorder sa confiance, de même qu'au formateur lui-même. La réponse affirmative fut confirmée par le vote des groupes parlementaires socialistes, après la discussion de la déclaration ministérielle à la Chambre et au Sénat.

L'innovation que constitue la « méthode Spaak » ne touche donc pas au principe même de l'approbation des mandataires par leur parti. Elle se borne à modifier ce que l'on pourrait appeler l'ordre chronologique des événements, en ne sollicitant l'approbation des partis d'abord (par l'autorisation d'accepter des portefeuilles), des Chambres ensuite (par le vote de confiance), qu'après avoir arrêté un programme et constitué une équipe.

Il faut tirer de cela une conclusion pratique qui n'est pas sans importance, à savoir que, quel que soit le procédé employé lors de la constitution du gouvernement actuel, sa vie future est conditionnée par la continuation de la confiance des partis en leurs mandataires, exactement comme le fut celle de ses prédécesseurs.

Pour ce qui est du P. O. B., cela ne saurait faire aucun doute, après les déclarations formelles des ministres socialistes devant le Bureau et le Conseil Général. Ils n'ont accepté leur charge ministérielle qu'après s'être assurés de la confiance du Conseil Général. Il va de soi qu'il suffirait que le Parti changeât d'attitude pour qu'ils en tirent les conséquences habituelles.

Cette constatation est importante, parce qu'elle démontre de la façon la plus évidente que l'action du parti dans le pays, d'une part, et celle des ministres socialistes au gouvernement d'autre part, continuent à être aussi intimement liées qu'elles l'ont été sous les gouvernements Van Zeeland et P.-E. Janson.

La leçon de la Crise de novembre 1937

Il convient de noter aussi que la procédure rapide employée par notre camarade Spaak n'a pas trouvé dans le Parti qu'une attitude de résignation devant le fait accompli, ou d'approbation conditionnelle motivée par le fait exceptionnel de la crise boursière et monétaire du moment.

Parmi les militants qui ont voté l'ordre du jour de con-

fiance du 17 mai, il y en a certainement un bon nombre qui ont estimé qu'en tout état de cause, il fallait non pas excuser la procédure expéditive employée par Spaak, mais au contraire l'en féliciter.

Je ne cacherai pas que, personnellement, je suis tout à fait de cet avis.

Pour justifier la méthode employée, on aurait pu à mes yeux se contenter à la rigueur d'invoquer le lamentable précédent de la crise ministérielle d'un mois après le départ de M. Van Zeeland.

Dans l'intérêt de la vérité historique, il importe au surplus de ne pas exagérer l'acuité de la crise financière et monétaire du mois de mai 1938. On a eu tort, je pense, de la comparer à celle de mars 1935. Au point de vue monétaire — et c'est celui qui fut principalement invoqué pour justifier l'extrême urgence — nous avons connu des moments plus difficiles en automne 1937, et nous avons pu en sortir sans répercussions politiques.

La véritable raison pour laquelle tout le monde s'est réjoui de voir la crise dénouée en 24 heures, c'est que personne ne désirait voir se répéter la triste expérience de novembre 1937.

Alors, un formateur après l'autre se trouva mis en échec par le jeu d'exclusives, d'intrigues et de pressions qui, sous le couvert de négociations avec les partis, substituaient aux pouvoirs constitutionnels le jeu d'ingérences irresponsables, menaçant de discrédit le régime parlementaire lui-même.

Il ne faut pas se méprendre sur les réactions véritables de la grande masse de l'opinion publique à ce sujet. Le bon accueil que le pays a fait au gouvernement Spaak dès ses débuts provenait essentiellement de deux causes: la première, c'est qu'il eut la hardiesse de se constituer selon une méthode nouvelle, sans perdre de temps; la seconde, c'est qu'il fit écho à un sentiment extrêmement répandu en disant que pour défendre la démocratie, il fallait la réformer.

Il faut se féliciter de ce que le P. O. B. ait réagi, à cette occasion, dans un sens conforme à l'état d'esprit de « l'homme dans la rue »; car c'est signe de vitalité et de communion réelle avec les masses de la population.

Le glissement à droite

Aussi bien, les délibérations des fédérations ont montré que l'inquiétude qui s'est manifestée dans certains milieux au moment de la constitution du Gouvernement Spaak fut de courte durée. Elle fit place bientôt à une joie non dis-

simulée devant le fait que la Belgique se trouva pour la première fois avoir un Premier Ministre socialiste qui, d'emblée, s'assura un préjugé favorable, en rompant avec une mauvaise tradition, pour se conformer à un sain sentiment populaire.

Les ordres du jour votés depuis lors par diverses fédérations, notamment ceux qui réclamèrent un congrès extraordinaire, indiquent du reste que les appréhensions de la masse de nos militants sont d'une toute autre nature. Elles ne concernent pas le fait passé de la formation du Gouvernement Spaak, fait auquel on n'accorde plus qu'un intérêt historique ; elles concernent au contraire le présent et l'avenir immédiat.

Elles gravitent autour de deux questions principales. L'une concerne la politique extérieure, qui fait l'objet du premier point à l'ordre du jour du congrès.

L'autre appréhension concerne l'objet du présent rapport. Elle est née du sentiment que l'on a dû faire au cours de ces derniers mois une série de concessions aux éléments conservateurs, et que le Gouvernement Spaak lui-même a dû effectuer, ou tout au moins enregistrer, un véritable glissement à droite.

On en voit la manifestation la plus alarmante dans le renoncement aux projets fiscaux repoussés par les conservateurs, cause d'un déséquilibre budgétaire qui fait réapparaître le spectre de la déflation.

Je me propose d'examiner ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces impressions, avec la seule préoccupation d'établir la vérité, même si elle est désagréable à entendre.

Un parti comme le nôtre serait condamné à la déchéance s'il agissait autrement. Pour ne pas se tromper dans l'action future, il faut commencer par bien comprendre ce qui s'est passé. Et pour garder la confiance des masses, il faut la mériter en osant regarder les réalités en face — et les dire.

Reconnaissons donc sans ambages que, sur un certain nombre de points importants, la position gouvernementale actuelle est en recul par rapport à celle des gouvernements précédents. Mais ajoutons tout de suite qu'il serait absurde d'en faire le reproche à Spaak et ses coéquipiers. Au contraire, ils ont tiré le meilleur parti possible de la situation extrêmement difficile qui leur avait été léguée.

Les véritables causes du repli qu'ils ont dû effectuer sont antérieures.

Le « glissement à droite » s'est manifesté depuis près d'un an déjà, vers la fin du Gouvernement Van Zeeland, et il a surtout fait des progrès depuis le Gouvernement Jan-

son. Pour une part, il coïncide avec la dépression économique que nous subissons depuis une année environ. Pour une autre part, il est le résultat de phénomènes politiques d'ordre général, dont il serait absurde de vouloir imputer la responsabilité à la personne de nos ministres.

Pour saisir cette évolution dans ses grandes lignes, il faut remonter au moins à l'été de 1937. C'est alors que l'on a vu s'arrêter l'élan en avant qui avait commencé lors de la formation du premier Gouvernement Van Zeeland en mars 1935, qui semblait appelé à continuer après les élections de mai 1936, et qui se trouva encore accentué par l'élection triomphale de M. Van Zeeland à Bruxelles le 11 avril 1937.

Le déclin du Zeelandisme

Cependant, peu de mois après le 11 avril, il apparaissait déjà que le Gouvernement de la « Rénovation Nationale », placé sous le signe du redressement économique, de la démocratie politique et du progrès social, avait perdu le plus clair de son dynamisme.

L'opposition des éléments de droite au sein des partis catholique et libéral s'affirmait de plus en plus, à mesure qu'approchait l'heure des réformes de structure, si souvent annoncées par le gouvernement, et de plus en plus honnies par les conservateurs.

C'est tout juste si l'union tripartite résista aux campagnes réactionnaires dirigées contre la loi de cadre réorganisant le secteur public du crédit. Bientôt, les dirigeants des partis catholique et libéral rivalisèrent dans leurs efforts pour paralyser l'action gouvernementale, sous le fallacieux prétexte de glissement à gauche, alors qu'il s'agissait tout simplement de réaliser le programme gouvernemental de juin 1936.

Sans doute, pareilles réactions sont-elles inhérentes, dans une certaine mesure, à une entreprise politique comme celle qui débuta sous l'égide de M. Van Zeeland en 1935. L'union des partis est relativement facile à maintenir aussi longtemps qu'il s'agit de nager avec le courant d'une conjoncture économique en voie d'amélioration rapide. Mais il n'en est plus de même dès que, pour consolider et prolonger l'effet du redressement économique, il s'agit de procéder à des réformes de structure qui touchent aux privilèges de l'hypercapitalisme financier et monopoliste. Il n'en est plus de même non plus, dès que, la prospérité revenue, il s'agit d'en assurer une part plus équitable aux classes travailleuses.

La grève de juin 1936 avait déjà montré que ceci n'allait pas tout seul ; et malgré la prudence avec laquelle on continua à régler le rythme du progrès social sur celui du redressement économique, la réaction capitaliste fut depuis lors à l'affût de toutes les occasions de revanche.

Mais tout cela ne signifie encore aucunement en soi que le « Zeelandisme » devait nécessairement y succomber. Galvanisé par sa victoire électorale sur le rexisme, il aurait pu au contraire opposer aux forces réactionnaires une vigueur politique accrue, en menant énergiquement la lutte contre tous les extrémismes, sans crainte même de devoir gouverner avec une majorité réduite par la défection de son aile la plus conservatrice.

Le Mémoire du P. O. B. en septembre 1937

C'est ainsi que le problème se posait il y a près d'un an. M. Van Zeeland a pu s'en rendre compte après sa conversation avec les ministres socialistes et les délégués du P. O. B., qui étaient venus lui présenter le memorandum constituant en quelque sorte la réponse de notre Parti aux démarches précédentes des libéraux et des catholiques.

Au fallacieux reproche d'un glissement à gauche, nous opposâmes alors, tout simplement, notre désir de voir le Gouvernement passer à la réalisation d'une série de réformes qu'il avait depuis longtemps annoncées, mais tendait de plus en plus à différer.

Bien entendu, dans ces conditions, M. Van Zeeland ne pouvait guère faire autrement que se déclarer d'accord sur le principe même de leur réalisation.

La discussion n'en fit ressortir que plus clairement que la véritable difficulté n'était pas là. Elle résidait dans l'opposition croissante que le gouvernement rencontrait, au sein de sa propre majorité, à l'égard de l'exécution d'une grosse partie de son programme.

Cette opposition, d'abord larvée et occasionnelle, avait pris de plus en plus l'allure d'une opposition ouverte et permanente.

A mesure que la discussion portait sur ce problème, elle faisait apparaître combien M. Van Zeeland était hésitant devant les conséquences politiques de la réalisation de son propre programme. La dernière question lancée dans le débat fut celle-ci : « M. Van Zeeland, si les circonstances vous forcent à choisir entre votre programme et votre majorité, choisirez-vous le programme ? » La réponse fut évasive, et confirma l'impression que, dès ce moment, on ne pouvait plus compter, de la part de M. Van Zeeland, sur

une volonté de réalisation suffisamment énergique pour aller à la seule solution qui apparaissait encore comme un moyen d'éviter la capitulation : un gouvernement s'appuyant sur la majorité réduite qui désirait vraiment l'exécution de son programme, et laissant s'affirmer ouvertement, dans les rangs catholiques et libéraux, l'opposition de ses adversaires.

Il en eût peut-être été autrement si à ce moment, le chef du gouvernement d'alors n'avait déjà été considérablement affaibli par les répercussions politiques de l'affaire de la Banque Nationale.

Il est vrai qu'une majorité gouvernementale compacte continua à se grouper autour de lui quand il s'agissait de faire front contre les excès et les vilenies d'une campagne inspirée par des motifs souvent fort peu nobles. Mais cela n'empêcha pas qu'au sein même de cette majorité, le prestige personnel de M. Van Zeeland se trouva sérieusement entamé, moins peut-être à cause de sa participation à des faits antérieurs à sa carrière politique, qu'à cause de la façon, souvent bien mal inspirée, dont il essaya de les présenter.

Quand, finalement, l'ouverture d'une instruction judiciaire le força à sortir, par une démission, d'une situation qui s'était avérée intenable depuis des semaines, le gouvernement avait perdu l'un des principaux atouts qu'il avait dans son jeu depuis mars 1935, à savoir l'ascendant personnel incontesté que M. Van Zeeland avait commencé par exercer sur tous les membres de son équipe, et la collaboration confiante et amicale qui en résultait.

Ainsi, une cause d'ordre personnel est venue s'ajouter aux causes de nature plus générale qui ont graduellement affaibli l'élan réformateur de 1935, par rapport aux résistances accrues qu'il a rencontrées sur son chemin.

Les difficultés du Gouvernement Janson

Dans ces conditions, le gouvernement Janson, basé sur une majorité identique, recueillit une succession déjà passablement obérée. Aux difficultés politiques provenant du caractère précaire et factice de la majorité gouvernementale, vinrent s'ajouter bientôt les difficultés financières provoquées par la dépression économique.

Quand le gouvernement Janson se constitua, on savait déjà que la recrudescence du chômage et la hausse de l'index nécessiteraient une révision du budget déposé en septembre 1937.

En février 1938, il apparut en outre que les recettes fiscales fléchissaient à la suite du ralentissement des affaires,

et qu'il faudrait demander à l'impôt environ un milliard et un quart par an de ressources nouvelles, c'est-à-dire presque autant que ce que l'on avait dégrevé au cours de la période de prospérité.

Il est arrivé alors ce que j'avais prédit en novembre dernier au Bureau du P. O. B., quand celui-ci insista d'une façon exceptionnellement pressante pour que j'accepte à nouveau le portefeuille des Finances, à savoir qu'avant Pâques, il faudrait proposer des impôts nouveaux qui risqueraient fort de provoquer la dislocation de la majorité gouvernementale.

Bien entendu, je ne m'en cachai pas à M. Janson. Quand il m'offrit le portefeuille des Finances, je lui dis qu'en raison des conséquences budgétaires de la dépression économique, j'aurais besoin de son appui pour m'opposer — s'il le fallait, contre tous mes collègues du gouvernement — à toute dépense nouvelle, aussi longtemps que le redressement budgétaire n'aurait pas été accompli. Et j'ajoutai qu'après cela, il faudrait proposer, au plus tard pour Pâques 1938, des impôts nouveaux à charge des privilégiés de la fortune, ce qui amènerait vraisemblablement une partie des catholiques et des libéraux à disloquer sa majorité.

Ainsi, c'est en pleine connaissance de cause que nous allâmes à ce qui nous attendait : le Premier Ministre, au sacrifice de sa majorité, dans l'intérêt de l'équilibre budgétaire et de la santé financière du pays ; et moi, vers le genre de popularité qui se manifesta sans retenue après que je fus terrassé par la maladie, et dont j'avais prédit les manifestations six mois à l'avance : hostilité de tous ceux à qui j'avais dû refuser des crédits budgétaires d'abord, haine féroce de ceux à qui j'avais dû demander des impôts nouveaux ensuite.

Mais si j'avais prévu la lutte sur la question des impôts, je n'avais pas prévu que nous en sortirions battus. Je pensais bien que le gouvernement en sortirait avec une majorité réduite, correspondant à peu près à celle qui s'est effectivement révélée à la Chambre le 11 mai. Mais j'espérais que cette majorité réduite, mais aussi plus décidée et plus sûre au point de vue démocratique, serait la base d'une nouvelle action gouvernementale, qui achèverait l'œuvre commencée sous le Gouvernement Van Zeeland.

Je pense ne commettre aucune indiscretion en disant que dès le premier jour, ces prévisions furent communes à M. Janson et à moi-même. Nous en avons tous deux pris notre parti, et nous nous étions résignés à reprendre le collier pour un ultime effort de quelques mois, afin de léguer une situation nette à nos successeurs.

Je reconnais que nous n'avions prévu ni l'un ni l'autre que la majorité du 11 mai serait sans lendemain, et que le gouvernement qui succéderait à celui de M. Janson partirait avec une majorité plus large, au prix d'un renoncement aux impôts repoussés par les conservateurs.

Une Retraite habile

Et cependant, il ne me viendrait pas à l'esprit de reprocher à Spaak d'avoir ainsi battu en retraite. Au contraire, je crois que dans les conditions objectives du moment, il n'y avait pas moyen de faire autre chose. En matière politique comme en matière militaire, il faut savoir reculer avec le minimum de pertes quand les circonstances l'imposent; et j'estime qu'il faut plutôt féliciter Spaak d'avoir en l'occurrence opéré ce mouvement avec une habileté remarquable.

Quelles étaient en effet ces circonstances ?

Je n'en dessinerai que les traits principaux.

Et d'abord, le vote du 11 mai était loin de constituer une affirmation non équivoque de la volonté des démocrates de tous les partis de ne pas céder devant la campagne des conservateurs contre les nouveaux impôts.

Le gouvernement qui, cette nuit-là, recueillit un vote de confiance, avait déjà été considérablement affaibli par deux mois de tractations et de concessions aux opposants. Déjà, la Commission des Finances de la Chambre avait déclaré n'accepter que le rétablissement de la taxe de crise et les nouveaux impôts de consommation, à l'exclusion des 425 millions que l'on réclamait principalement aux riches. Sous couleur de compressions, le gouvernement avait accepté de renoncer à toutes les dépenses nouvelles pour les réformes sociales qu'impliquait cependant son programme initial. Pendant des semaines, le gouvernement s'était amoindri en traitant publiquement de puissance à puissance avec le Bloc Catholique. Finalement, l'ordre du jour de confiance ne parlait plus, en termes assez vagues d'ailleurs, que d'un réexamen en commission.

Au fond, l'affaiblissement de la position gouvernementale était l'aboutissement d'une situation de fait qui s'était créée au cours d'une campagne de plusieurs mois, poursuivie en grande partie en dehors du Parlement, dans les journaux et dans les milieux d'affaires. Cette campagne avait abouti à créer une véritable panique financière, se répercutant sur le marché des rentes, et finalement même sur notre situation monétaire.

Au cours de ces mois, les moyens d'action que les forces démocratiques du pays pouvaient mettre en jeu pour agir de leur côté sur l'opinion publique, par la presse et au Parlement, s'étaient avérés très insuffisants.

Une fois de plus, il est apparu qu'une majorité parlementaire ne peut pas jeter un poids décisif dans la balance, si dans l'autre plateau il y a trop d'éléments extra-parlementaires défavorables : une majorité de journaux hostiles, une panique financière systématiquement entretenue, avec ventes massives de rentes, fuite de capitaux vers l'étranger, etc...

Il faut bien dire aussi que devant certaines offensives de droite, les réactions des démocrates-chrétiens furent étrangement timorées, et que même certaines réactions de nos propres amis furent hésitantes ou tardives.

La majorité du 11 mai n'empêcha donc pas la chute de M. Janson, qui se montra au surplus excédé par les difficultés qu'on lui avait faites.

En réalité, la capitulation devant la révolte des riches contre l'impôt, la grève des capitaux et l'exode de l'or, était un fait accompli au moment où Spaak fut chargé de constituer le gouvernement.

Préoccupé surtout de ramener sur le champ une détente sur le marché des rentes et sur celui des changes, Spaak se vit forcé de recourir à la procédure classique en pareille occurrence : rechercher une majorité aussi large que possible, et confier le portefeuille des Finances à un homme bien en cour auprès des magnats du monde financier et de ceux qui avaient amené la chute de M. Janson. M. Max-Léo Gérard réunissait sans aucun doute ces conditions. Sous le premier gouvernement Van Zeeland, il s'était avéré trop « à droite » pour qu'il fût repris dans l'équipe de 1936. Depuis, il était entré au service d'un groupement financier, et avait participé à la direction d'un journal antigouvernemental, ultra-réactionnaire et ultra-déflationniste. Il pouvait donc apparaître comme le symbole d'un coup de barre à droite en matière de politique financière — et personne n'ignore que ce sont les possibilités financières qui conditionnent tout le reste.

Le terrain perdu

Ainsi, l'habileté avec laquelle le gouvernement Spaak opéra un repli ne change, hélas ! rien au fait que ce repli implique une perte de terrain assez considérable.

La déclaration ministérielle du gouvernement Spaak

permet d'en faire le relevé, si on la compare avec le programme du second gouvernement Van Zeeleand, et même avec celui du gouvernement Janson.

Au point de vue du progrès social, c'est la « pause » proclamée, et explicitement motivée par la crise économique.

Quant aux réformes de structure d'ordre économique qui avaient été promises par le gouvernement Van Zeeland pour brider les monopoles, il n'en reste plus grand chose.

Les droitiers obtiennent une autre satisfaction par la suppression du portefeuille de la Santé Publique, et par le rattachement de l'I. N. R. au département des Transports.

Mais le recul est surtout visible dans le domaine où la lutte a été la plus âpre, celui de la politique financière et fiscale.

La question des impôts nouveaux requis pour rétablir l'équilibre budgétaire de 1933 est remise jusqu'à la discussion du budget de 1939. Dès lors, les Chambres voteront le rétablissement de la taxe de crise et les nouveaux impôts de consommation, mais aucun engagement n'est pris au sujet des 425 millions d'impôts qui avaient été repoussés par les défenseurs des privilégiés et des monopoles.

L'OREC est virtuellement supprimé. Et l'on put lire dans la presse, sans que la nouvelle fut démentie, que le jour de son installation aux Finances, M. M.-L. Gérard demanda la démission immédiate du président de la Commission Bancaire, qui avait eu à s'occuper des affaires de la banque que M. Gérard venait de quitter.

Au surplus, l'impuissance du Gouvernement à faire voter les impôts requis pour le rétablissement de l'équilibre budgétaire a eu pour résultat de livrer de plus belle l'Etat aux exigences des financiers. La rente unifiée, qui cotait encore 97,70, donc plus que son taux d'émission, quand la maladie mit fin à mon activité aux Finances, descend en quelques semaines à 90.— ; le taux d'intérêt sur les emprunts de l'Etat à court et moyen terme est doublé et même triplé pendant la même époque; et une nouvelle émission de bons Mendelsohn est faite à des conditions draconiennes, rétablissant ainsi une vassalité dont l'Etat avait mis trois ans à se débarrasser.

Le danger de la déflation

Il est vrai que le gouvernement continue à déclarer que loin d'aller vers la déflation, il s'efforcera de faire travailler et de lutter directement contre le chômage, notamment à l'aide du budget extraordinaire.

Mais il importe de ne pas se faire d'illusion sur la différence qu'il peut y avoir à ce sujet entre les intentions et les possibilités.

Pour éviter la déflation, il ne suffit pas de ne pas la vouloir. —

Il faut, au delà de cette attitude négative, une action positive. Celle-ci est indispensable si l'on veut rendre possible, à l'égard de la dépression économique, une politique opposée à la déflation, comme celle que le Plan du Travail opposa il y a quatre ans à la politique d'alors.

La déflation est inéluctable à la longue, si l'on renonce à équilibrer le budget au moyen d'impôts suffisants. Sinon, il n'y a pas que le budget ordinaire dans lequel il faut finir par sabrer. Le crédit de l'Etat se trouvant entamé par son impuissance à se procurer les ressources ordinaires requises, il ne trouvera plus non plus d'acheteurs pour ses rentes, c'est-à-dire des capitaux pour financer le budget extraordinaire des travaux publics. Dans la même mesure, l'Etat retombera sous la coupe de banquiers belges et étrangers. Les charges annuelles de la dette publique s'en trouveront augmentées d'autant, et le cercle vicieux sera de nouveau fermé.

Même à supposer qu'un gouvernement, à force d'habileté manœuvrière en politique et d'expédients dilatoires en matière de trésorerie, parvienne à reculer jusqu'à l'extrême limite le moment de l'échéance où il faut proposer des mesures de déflation, il n'en devra que plus sûrement grever l'héritage de celui qui viendrait à lui succéder ; et celui-ci devra en être d'autant plus impitoyablement déflationniste. Il n'aura, pour se justifier, qu'à invoquer l'insuffisance des moyens que ses prédécesseurs lui auront légués.

Voilà pourquoi les bonnes intentions gouvernementales ne suffisent pas à écarter de nous le danger d'une nouvelle politique de déflation.

Ce danger est inéluctable, dans un délai plus ou moins bref, et que ce soit sous ce gouvernement-ci ou sous un gouvernement suivant, si le problème budgétaire ne trouve pas une solution qui dépasse ce qui a été réalisé jusqu'à présent.

Différer ce problème-là, ce n'est pas le résoudre. Or, c'est de sa solution que dépend l'orientation future de toute la politique gouvernementale. C'est sur ce terrain-là que l'on va pouvoir constater bientôt si nous sommes condamnés à continuer à faire « marche arrière », par rapport à la « marche en avant » où nous avons été engagés depuis le « renversement de la vapeur » de mars 1935.

L'actif du bilan

En attendant, il ne faut se payer ni de mots, ni d'illusions sur l'étendue du terrain perdu depuis le commencement du « glissement à droite ».

Ce n'est certes pas une raison pour se décourager. Ce n'est pas non plus une raison pour oublier que dans l'ensemble, malgré toutes les faiblesses constatées, toutes les erreurs commises, et tous les échecs rencontrés en cours de route, le bilan de deux années de « Zeelandisme » se solde pour le pays et pour la classe ouvrière par un très sérieux actif.

Même s'il était vrai que des 200.000 chômeurs remis au travail, la moitié seraient à nouveau devenus victimes de la crise, il n'en serait pas moins insensé de vouloir comparer la situation d'aujourd'hui à celle de mars 1935.

Mais il y a des conquêtes plus durables à enregistrer. Je ne citerai que: les congés payés, les minima de salaire, le système généralisé des commissions paritaires, les réductions de la durée du travail des mineurs, des dockers, des diamantaires, etc...

Il y a en outre, malgré toutes les insuffisances, des résultats non négligeables acquis dans le domaine des réformes de structure: la Commission Bancaire, la réorganisation du secteur public du crédit, et bien d'autres encore.

Enfin, il y a le formidable acquis moral qui consiste dans la preuve, expérimentalement fournie, de ce qu'il n'est plus possible en Belgique de gouverner sans le P.O.B.

Parti de Gouvernement, oui !

Gouvernement de Déflation, non !

La transformation définitive du P. O. B. en un parti de gouvernement est l'un des principes-pivots sur lesquels tout débat politique doit désormais s'axer.

Il ne suffit pas de dire que, mathématiquement, aucune majorité parlementaire ne saurait se constituer dans le P. O. B. Si le P. O. B. est devenu et entend rester un parti de gouvernement, ce n'est pas uniquement à cause d'une nécessité que lui imposerait le malheur des temps; c'est surtout en vertu d'une volonté positive propre, qui est l'expression de sa maturité politique, de son désir passionné de construire, de sa conscience profonde de la concordance de ses buts avec l'intérêt du pays tout entier.

Cette transformation de la mentalité de nos militants,

et même de la grande masse de nos affiliés, est l'un des résultats les plus heureux du mouvement d'idées d'abord, du mouvement de réalisations ensuite, qui furent déclenchés par le Plan du Travail.

Mais il est une autre idée dont la propagande planiste a fait un pivot de l'action du P. O. B. C'est celle qui oppose, à la notion de la déflation comme moyen de s'installer dans la crise, la notion d'une politique positive pour la lutte contre le chômage et pour l'expansion de la puissance de consommation des masses.

En bref, il y a deux choses qui nous paraissent également inconcevables en Belgique: un gouvernement sans la participation du P. O. B. et un gouvernement qui ferait une politique de déflation.

En restant fidèle à ces deux principes, notre parti donnera à la classe ouvrière et au pays la double garantie que l'on ne verra pas revenir la sombre époque d'avant mars 1935.

Pour cela, il incombe au Congrès de dire nettement, dans les termes qui correspondront aux données politiques du moment, que si nous sommes fermement décidés à rester au gouvernement, nous sommes tout aussi fermement décidés à ne pas gouverner avec n'importe qui, ni pour faire n'importe quoi.

Raisonnables et modérés quant à l'allure du progrès social, nous nous montrerons fermes et intraitables quant à la direction à poursuivre.

Nous retirerions notre appui à tout gouvernement qui, sacrifiant l'intérêt de l'économie nationale et de l'immense majorité de la population à l'égoïsme de quelques privilégiés, laisserait subsister une situation budgétaire et fiscale qui nous mènerait tôt ou tard vers la déflation.

Il appartiendra au Congrès de juger, selon ces directives de principe, la situation qui aura été créée d'ici là par le dépôt du budget pour 1939.

Entretemps, tout débat sur des questions de programme gouvernemental autres que celle-là serait oiseux, et pourrait même être fallacieux, puisque désormais le sort de toute réforme et de tout progrès se tranchera par une question préalable sur le terrain budgétaire.

